

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung                |
| <b>Herausgeber:</b> | Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  |
| <b>Band:</b>        | 15 (1939-1940)  |
| <b>Heft:</b>        | 30  |
| <b>Artikel:</b>     | L'observation aérienne  |
| <b>Autor:</b>       | [s.n.]  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-712029">https://doi.org/10.5169/seals-712029</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Colonel-divisionnaire Borel marque cette nécessité impérieuse:

— Je ne voudrais pas faire figure d'apôtre pessimiste, mais il faut faire comprendre au public, qu'instruites par les événements internationaux, nos troupes doivent être prêtes à intervenir sur n'importe quel front — et sans égard pour la sympathie ou antipathie que nous pourrions éprouver pour les gens d'en face. Nous devons arrêter l'envahisseur d'où qu'il vienne, quelles que soient la couleur de son uniforme et la forme de son casque!

Il y a une nécessité qu'il ne faut jamais se lasser de souligner. Le Général et le Conseil fédéral l'ont bien compris en avertisant le peuple suisse qu'en cas d'agression il ne faudrait pas croire les émissions éventuelles de la radio et les tracts prétendant que l'armée a déposé

les armes et que toute résistance est inutile. Notre arrière comme notre avant doivent savoir et ne jamais l'oublier: en cas d'attaque, nous nous battons, jusqu'au dernier obus, jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier homme. Tout le reste, ce sont des mensonges de la propagande ennemie.»

Ce sont là les paroles d'un chef militaire que nous n'hésitons pas à livrer à la méditation de nos lecteurs. Elles viennent à leur heure, à un moment où les expériences d'une guerre que nous souhaitons tous rester épargnée à notre pays, parlent un langage direct qui doit être compris de tous. Le Colonel-divisionnaire Borel y a répondu à sa façon, qui est celle d'un soldat, d'un vrai.

Hugues Faesi.

## L'Observation aérienne

Des trois rôles principaux de l'aviation en guerre: chasse, bombardement, observation, qui sont tenus, chacun, par des appareils et un personnel spécialisés — du moins dans les flottes aériennes des grandes nations —, il semble qu'une place moins importante soit attribuée à ce dernier dans les conversations de l'arrière.

Aviation de chasse et aviation de bombardement ont, en effet, un rôle héroïque et visiblement destructif. Leur intérêt, au point de vue militaire, justifie le jugement porté par le public. L'une aidant l'autre, elles sont capables de porter à l'ennemi des atteintes graves au sein de régions éloignées du front. Nous parlerons donc de cette activité plus discrète d'une catégorie de combattants aériens dont l'arme essentielle n'est ni la bombe, ni la mitrailleuse, mais un appareil généralement tenu pour très pacifique: l'appareil photographique.

Si l'appareil d'observation est armé et capable de se défendre victorieusement, son but n'est pas de combattre. Il ne recherche pas la «bagarre». S'il lutte contre un adversaire, c'est parce que le combat lui paraît être le moyen le meilleur d'échapper à la destruction et de rapporter de précieux renseignements dont, le plus souvent, il ignore l'importance.

On sait quel parti l'astronomie a tiré de la photographie dans le relevé de la carte du ciel. La géodésie a utilisé ses services pour le levé des régions terrestres les moins accessibles. Des «télé-objectifs» permettent d'établir avec rapidité et précision des cartes qui exigeraient d'interminables délais avec le seul emploi des méthodes géométriques. Il n'est plus nécessaire de cheminer sur le sol dont on veut faire le levé: il suffit de le survoler.

L'art militaire ne pouvait manquer de tirer profit d'un système de levé n'exigeant pas la possession préalable du territoire dont on veut établir la carte, puisque les territoires interdits sont précisément ceux qui présentent le plus d'intérêt au point de vue militaire.

On peut ainsi, par la double action de la photographie et de l'aviation, obtenir la carte précise de régions occupées par des populations farouchement hostiles à toute intrusion sur leur sol. Les opérations, dans ce cas, ne sont pas sans danger, car la panne est une éventualité qu'il faut bien prendre en considération.

Cela nous explique l'existence de ces zones nombreuses interdites à l'aviation depuis sa naissance. Tout voyageur aérien peut être un observateur malgré son aspect inoffensif. Le plus banal des «coucous» peut être muni d'un appareil de levé qui le rend plus dangereux qu'un

bombardier puissant animé d'intentions nettement agressives.

Les coups que l'observateur porte à l'ennemi, s'ils ne sont pas directs, n'en sont pas moins plus précis et vigoureux. L'artillerie de position tire un excellent profit des relevés photographiques.

Si le relevé des positions est précieux pour le commandement, ce n'est pas là, malgré tout, l'essentiel de l'observation aérienne en période d'hostilité. Après avoir situé l'objectif avec précision, il faut le détruire par un tir bien réglé et l'avion muni d'un émetteur à ondes courtes permet des rectifications instantanées.

En outre, par la multiplication des relevés effectués sur une même position, l'observateur aérien peut rendre des services plus importants encore. En effet, si cette observation est bien conduite, le commandement peut arriver à connaître tout ce qui se passe chez l'ennemi.

Ce dernier a beau multiplier les ordres, il ne peut empêcher que de légères imprudences, de menus laisser-aller ne se produisent parmi ses effectifs. De petits détails dont chacun, considéré seul, ne présenterait pas le moindre intérêt sont impitoyablement enregistrés sur les pellicules de l'observateur et, de cet ensemble, scruté dans le silence d'un bureau, par des militaires très avisés, se tirent des conclusions décisives.

C'est ainsi que les états-majors se penchent sur les cartes d'observation pour y déchiffrer la formule de la victoire.

## Bibliographie

*Le carnet d'un mobilisé*, par le sdt. san. Jean Huguenin, avec 10 dessins de Nolim. Aux éditions des nouveaux cahiers. La Chaux-de-Fonds. Prix: Fr. 2.—.

C'est avec un réel intérêt que l'on parcourt les quelque cent pages de ce carnet dans lequel l'auteur s'est plu à retracer, d'une plume fine et alerte, tous les événements saillants des premiers mois de notre mobilisation.

L'horizon de l'ouvrage ne dépasse pas le cadre de l'unité dans laquelle sert l'écrivain, mais on n'a pas de peine à s'imaginer que les scènes décrites sont également celles que vivent des milliers d'autres soldats dans toutes les parties du pays.

Dans sa simplicité, le «Carnet d'un mobilisé» reflète la confiance tranquille du soldat suisse envers nos institutions tant militaires que civiles, de même qu'il révèle la bonne humeur avec laquelle il accepte le lourd sacrifice qui lui est aujourd'hui demandé. A ce titre déjà, et aussi parce qu'il est l'œuvre d'un soldat sur pied de guerre, le «Carnet d'un mobilisé» doit figurer en bonne place dans la bibliothèque de tout bon citoyen. Nous ne pouvons en tout cas que recommander la lecture de cet ouvrage à nos lecteurs. Civils et militaires y prendront le même plaisir.

N.